

Déclaration de revenus – Vos trois chiffres

- 1) aller sur le site : <http://www.impots.gouv.fr/>
- 2) cliquer sur l'onglet : **Particuliers**
– puis sur la ligne :
« accéder au mini-site d'information »



Vous pouvez tout y lire !

Si vous faites votre déclaration en ligne pour la première fois, il faut vous munir de trois chiffres

- votre numéro fiscal ;
- votre numéro de déclarant en ligne ;
- votre revenu fiscal de référence

Votre numéro fiscal est composé de 13 chiffres. Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus reçue. Il est particulier et individuel.

Chaque membre du foyer fiscal en possède un. Il se trouve aussi sur votre dernier avis d'impôt ou sur le courrier reçu cette année (si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente).

Votre numéro de déclarant en ligne est composé de 7 chiffres. Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus reçue. Il se trouve aussi sur le courrier reçu cette année si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente.



Le revenu fiscal de référence se trouve dans le cadre « vos références » de votre dernier avis d'impôt sur le revenu (ou zéro « 0 » pour les primo-déclarants qui étaient auparavant des personnes majeures rattachées au foyer fiscal de leurs parents).



Le revenu fiscal de référence se trouve également sur votre dernier avis de **taxe d'habitation** (notamment en l'absence d'avis d'impôt sur le revenu).

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
9309375234567891025	M. Jean DUPOND	S	3867	1,00 4